

Sud Rail

ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

LE JOURNAL QUI DEPOSE
MAIS QUI NE SE FAIT PAS
QUE DES AMIS

Union
syndicale
Solidaires

VENT DU SUD

Message à la direction

C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance des nouvelles formes de communication en direction des usagers en cas de conflit du travail.

En effet, à l'occasion des grèves de fin décembre à la conduite et à l'ECT, nous avons pu lire, dans toutes les gares Lyonnaises, le message suivant :

« SUITE A PREAVIS DE GREVE REGIONAL RE-CONDUCTIBLE DEPOSE PAR SUD RAIL LE TRAFIC SERA PERTURBE A PARTIR DU 24 DECEMBRE 2009 », message repris sur le site "www.TER-sncf.com".

Nous étions jusqu'alors accoutumés au banal « en raison d'un mouvement social, la circulation des trains est susceptible d'être perturbée ».

Ce nouveau mode de communication amène quelques remarques de notre part :

- En terme d'orthographe, il eut été de bon goût de ne pas écorcher l'appellation de notre syndicat. Il s'agit de SUD-RAIL et non

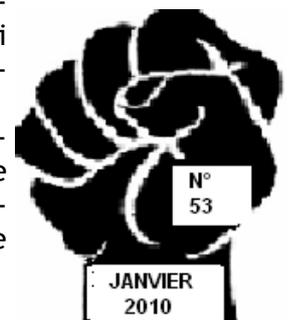
de SUD RAIL. Le tiret a son importance. Tant qu'à faire les choses, autant les faire correctement.

- En terme de syntaxe, il ne s'agissait pas d'un préavis de grève reconductible mais d'un préavis de grève carrée de 10 jours, là aussi faites les choses correctement.
- Dans un souci d'informations précises pour nos usagers, vous auriez dû indiquer le motif du conflit et compléter le message par : « qui s'oppose ainsi à une nouvelle dégradation des conditions de travail des cheminots » tant qu'à faire, faites les choses complètement.
- Cette pratique deviendra-t-elle la norme, ainsi lors d'une prochaine action unitaire des 4 fédérations, le message sera-t-il le suivant : « En raison d'un appel à la grève des syndicats, CGT, CFDT, UNSA, SUD-Rail, les circulations sont perturbées » ?

Ces quelques remarques et interrogations sont évidemment destinées à améliorer la communication aux usagers lors des conflits du travail à venir.

Nous tenons aussi à remercier la direction, d'avoir ainsi informé des centaines de milliers d'usagers travailleurs de l'existence d'un syndicalisme qui résiste encore aux reculs sociaux.

Nous espérons qu'aucun autre syndicat ne vous fera le reproche de nous avoir accordé cet espace publicitaire gratuit durant 10 jours.



Putain, 1 an !

1 an déjà qu'on le supporte...

Qui ? Clark Gable !

Le responsable des congés refusés.

En 12 mois, pas grand chose de positif à mettre à son crédit... même en gratifiant bien !

A peine arrivé, il a cru qu'il allait tout révolutionner, s'asseoir sur les accords locaux et attribuer les congés comme il l'entendait et à qui il le souhaitait.

Cela a pris quelques semaines pour le recadrer et mettre le jeune plein d'ambition au pli.

Après ce départ manqué, nous nous sommes dit « ne le jugeons pas trop

vite », « laissons lui sa chance », mais voilà : de très nombreux agents nous disent être devenus allergiques à ce jeune homme.

Manque de respect vis à vis des agents, non réponses dans les temps, congés en attente non traités,...

Les raisons de l'allergie sont multiples.

Pour mettre un terme à toutes ces réactions et éruptions, nous souhaitons que l'allergène Clark Gable se reprenne et reparte d'un bon pied en cette nouvelle année.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □
 □ Pour vous
 □
 □
 □
 □
 □
 □
 □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Meilleurs vœux pour 2010

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE



**Les raisons qui
 faisaient que
 les ASCT devaient
 se mobiliser
 en décembre sont
 toujours présentes...**

(spécialisation des roulements et résidences par produits, Etablissements multi-métiers, rémunération, déroulement de carrière).

**La grève reste
 indispensable
 pour gagner
 et décider de
 notre avenir!**

UN PETIT POINT DE RÉGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

Accord Local Journées mixtes TER / Ouest Lyonnais

« Les journées mixtes TER + Ouest Lyonnais ne comportent pas de coupure »

Suite à l'accord local signé en mai 2004, aucune journée mixte reprenant des TER et de l'Ouest Lyonnais ne peut comporter de coupure. Ceci pour les agents de réserve comme pour ceux en roulement.

... informer en direct, un réflexe :

www.sudrillyon.org

	<p>Contre la casse de la filière Trains !</p> <p>LA CREVE </p>									

Local de coupure Grenoble toujours non conforme

Après une nouvelle mission CHSCT, le local de coupure de Grenoble ne remplit toujours pas les conditions pour être déclaré conforme.

Par conséquent, aucune journée ne peut comporter de coupure sur Grenoble, puisque illégale.

SUD-Rail réclame une prime de 200 € par ASCT et RCT suite aux intempéries

Les ASCT et RCT travaillent depuis plusieurs semaines dans des conditions tendues pour cause d'intempéries. De plus, leurs horaires de travail ont souvent été affectés et prolongés avec des conséquences non négligeables sur leur vie privée. Les remerciements du DET sont une chose, mais SUD-Rail réclame un geste financier envers les agents.

Pepy légion d'honneur !!!

Mais où va-t-on ?

Le président de la SNCF promu Officier de la légion d'honneur le 1er janvier dernier.

Ca laisse rêveur...

Les gouvernants seraient-ils satisfaits du démantèlement de la SNCF Made in Pepy ???

BON À SAVOIR...

- **Une RET donne le départ sur un carré:** Dans le cadre des grèves tous les vendredis de décembre sur l'ECT de Strasbourg, les chefs alsaciens se sont précipités pour aller tirer les trains des grévistes. L'un d'eux, une RET en l'occurrence s'est un peu pris les pieds dans le tapis. En effet, alors qu'elle se trouvait dans une gare sur voie unique, carré fermé, cette brave dame a donné le départ du train... La vigilance du conducteur a permis d'éviter le pire mais cette affaire fait grand bruit sur la région d'Alsace. Ce là pose deux questions : Comment sont formés les chefs pour assurer le rôle d'ASCT en ce qui concerne la sécurité ? Comment la RET en question peut-elle encore être crédible et faire passer des CAF à ses agents ? Pour SUD-Rail, le rôle d'un RET est d'encadrer une équipe d'ASCT et non de se substituer à ceux-ci lorsqu'ils font usage de leur droit de grève !
- **Adieu Longequeue :** Le directeur délégué Trains s'en va... Il est remplacé par Madame Lacoste qui vient de la direction des Cadres.

AGENDA

28 janvier : DP

La petite maxime du VENT DU SUD n° 53

« Une mauvaise action trouve
toujours sa récompense »